

Nos lecteurs ne marqueront dans la seconde de ce jour la présence de nos correspondances de Washington ; elle devra les intéresser. Nous laissons notre correspondant exprimer ses opinions au sujet des Etats-Unis, nous réservant à faire des remarques en temps et lieu. — Nous voyons que notre compatriote est déjà enthousiasmé, d'autres diraient engoué, des Américains. C'est tout naturel ; il n'a encore pu voir que le clinquant, il devra plus tard modifier un peu ses idées. Quant aux nègres, que notre correspondant désigne sous le nom de "ces êtres-là," quoiqu'il en dise, nous ne pouvons croire qu'ils aiment la servitude ; ce mot-là est un mot américain que notre correspondant a emprunté pour l'occasion ; il en verra bientôt le peu de justesse et de vérité.

(Pour les Mélanges Religieux.)

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

DES

ETATS-UNIS.

National Hotel, Washington, 5 décembre 1848.

Monsieur le Rédacteur,

Après plus de cinq jours de voyage, j'ai pu hier soir me reposer très-confortablement dans la métropole de l'Union Américaine, et aujourd'hui je m'empresse de remplir ma promesse en commençant une série de correspondances sur les débats du Congrès, etc. ; je les rendrai aussi peu volumineuses et aussi peu nombreuses que vous le désirerez, d'assez je ne pas vous communiquer toutes les leçons que je recevrai et que nous avons à prendre à l'école de ce peuple intelligent, éclairé et prospère, au milieu duquel je suis établi pour quelque temps.

Comme vous le comprenez, les irrégularités des trajets d'hiver m'ont empêché de pouvoir être présent à l'ouverture du Congrès, mais cette cérémonie est de pure forme et ne dure que quelques instants. Le Sénat fait avec la Chambre des Représentants que le quorum des Sénateurs est complet, et qu'il est prêt à procéder aux affaires ; de son côté, la Chambre des Représentants fait la même chose et donne avis au Président qu'il le Congrès est prêt à recevoir toute communication qu'il lui plaira de faire. C'est ainsi qu'à commencé la seconde Session du vingt-cinquième Congrès. Après ces formalités obligeantes, M. Douglas, de l'Illinois, informe le Sénat qu'il introduirait à la prochaine opportunité, les Bills suivants :

Un Bill pour établir le territoire de Nebraska ;
Un Bill pour établir le territoire de New-Mexico ;
Un Bill pour admettre la Californie dans l'Union comme Etat. — Les Sénateurs levèrent alors leur séance.

Les Représentants du peuple n'ont rien fait de plus ce jour-là ; après une heure passée pour choisir les sièges que chacun doit occuper pendant la présente Session, un des représentants de l'Illinois, M. Smith, donne avis qu'il introduira deux bills, un pour qu'il soit permis à l'Etat de l'Illinois de construire un Railroad reliant le Haut et le Bas Mississippi à la chaîne des lacs du Nord à Chicago, un autre bill pour obtenir le même droit aux Etats de l'Indiana et de l'Illinois, ainsi qu'un troisième des terres publiques, dans la vue de joindre, par un Railroad, New-Albany dans l'Etat de l'Indiana, à la ville d'Alton, dans l'Illinois. — Il est bien probable que ces améliorations ne resteront pas à l'état de projet des deux ou trois années durant, comme il arrive souvent chez nous, notamment pour le Canal du Sault St. Louis au lac Champlain, et pour la grande chaîne de Railroads unissant les Colonies Anglaises du Nord de l'Amérique.

Le Congrès s'est assemblé aujourd'hui à midi, heure des séances, pour recevoir le Message du Président Polk. J'ai pu être présent pour entendre la lecture de la dernière partie de ce document. Vos échanges des Etats-Unis vous le feront parvenir sans doute, et je suis persuadé que vous le lirez avec beaucoup d'intérêt. Vous verrez entre autres choses que le système du poste américain, bien que le taux du port des lettres soit très-peu élevé, a fourni cette année \$50,000 de plus que les dépenses de ce département. Le gouvernement y perdrait dans le commencement, aujourd'hui ses pertes lui sont remboursées. Est-ce que l'établissement d'un tel système n'aurait pas le même effet en Canada ? Oui, je le crois ; car, comme le dit M. Polk, un système de poste à bon marché, bien réglé, est le meilleur moyen de répandre l'éducation et de cultiver l'intelligence chez le peuple, en lui fournissant les moyens de lire, de s'instruire.

Je ne vous dirai rien de la physionomie des chambres américaines, je n'ai pu les voir encore qu'un instant, mais assez pourtant pour me faire croire que l'antagonisme ou l'esprit de parti n'y est pas aussi fort que chez nous, tant s'en faut. Tout semble devoir se faire amicalement et de la meilleure humeur possible. Ici, il n'y a pas de privilège de race à réclamer ; les droits politiques sont égaux et également respectés par tous ; la politique de faction ou d'individus ne se fait pas jour ; on s'entend sur les relations internationales et les grands intérêts du pays sans récriminations personnelles. Rien de plus imposant et de plus respectable que la réunion des citoyens les plus intelligents d'un peuple qui se tient au premier rang parmi les nations du monde. J'aurai occasion de les connaître et de les apprécier mieux. Comme tous ceux qui voyagent dans ce pays, je n'ai pu m'empêcher d'admirer les immenses travaux faits pour améliorer les voies de communication et pour tout ce qui peut contribuer à la prospérité des Etats-Unis. Aussi ne rencontre-t-on pas de malheureux, l'assurance se fait sentir dans toutes les classes, si toutefois on peut dire qu'il y a des classes différentes dans les Etats-Unis. Si y a une ligne de démarcation, c'est entre les noirs et les blancs, mais ce n'est que l'accomplissement d'un décret divin ! Dieu se souvient d'avoir maudit Canaan, et de lui avoir dit que ses descendants seraient les serviteurs des serviteurs de ses frères, et on s'accorde à croire que les noirs sont ses descendants. D'ailleurs, ces êtres-là semblent prendre un certain plaisir à servir ; de manière qu'ils paraissent jouir d'une aussi grande somme de bonheur que les autres.

J'ai eu le plaisir de rencontrer M. Bristow à New-York à l'Irryng House, et de converser avec lui quel-

que temps sur ses visites aux divers pénitentiaires des Etats-Unis. Vos lecteurs savent, sans doute, que M. Bristow est membre de la commission d'enquête au Pénitentiaire Provincial de Kingston, pour laquelle il a été délégué dans les Etats-Unis, conjointement avec M. Brown, pour voir les améliorations à faire dans notre système pour le rendre aussi avantageux que celui des pénitentiaires américains. Ils ont visité les principaux établissements de tous les Etats, ils ont bien examiné les différences, les avantages et les désavantages des deux systèmes, c'est à dire, du Système Auburn, et de celui qu'on appelle séparé, parce que les prisonniers travaillent séparément. Je ne suis pas autorisé à donner de détails, mais je puis vous promettre un rapport intéressant que la commission publiera dans quelque temps. M. Bristow me dit qu'il y a beaucoup à réformer pour mettre notre pénitentiaire sur un pied aussi avantageux que le sont ceux des Etats-Unis.

En Canada, nous avons peine à soutenir un *Journal d'Agriculture* ; ici non seulement on soutient des journaux de ce genre, mais on reçoit avec la plus grande faveur tous les ouvrages qui se publient sur ce sujet, et ils sont lus avec avidité ; on cultive ici, non pas par routine, mais d'après l'expérience, et d'après un système raisonné, et l'agriculture prospère à l'égal des autres branches d'industrie. L'exemple, et plus encore la nécessité nous porteront bientôt à faire du progrès sous ce rapport : nous sommes en voie d'y arriver par le moyen de l'éducation, si on la maintient sur le pied libéral sur lequel elle est établie.

Tout à vous,
R. B.

Nous voyons que la *Minerve* de jeudi dernier suggère la nomination de quelques Canadiens-Français dans quelques bureaux publics, dans celui du receveur-général en particulier. Il ne faut pas croire que la *Minerve* paraisse s'opposer à la nomination de M. Bristow ; au contraire, elle croit ce Monsieur bien capable de remplir la situation et le méritait.

Nous avons déjà, pour notre part parlé favorablement de la nomination (en perspective) de M. Bristow. Quant aux Canadiens-Français à introduire dans les bureaux publics, nous ne pouvons que concourir dans ce que dit sur le même sujet notre confrère de la *Minerve*, qui entend parler de la justice à rendre aux Canadiens-Français, mais qui, comme nous, ne veut pas faire de fanatisme ni de distinctions d'origine. De même que nous nous sommes élevé contre ceux qui voulaient exclure les Canadiens-Français des bureaux publics, parce qu'ils étaient Canadiens-Français ; de même, nous nous élèverions contre ceux qui voudraient exclure les Anglais, Ecossais, etc., parce qu'ils ne sont pas Canadiens-Français. Ce n'est pas une raison de croire que nous ne sommes pas prêts à demander et que nous ne demandons pas que les Canadiens-Français reprennent dans les bureaux publics la place à laquelle ils ont justement droit, et dont on les a chassés, parce qu'ils n'étaient pas d' extraction britannique. Au contraire, nous ne cessons de demander, chaque fois que nous en aurons occasion, qu'on rende justice aux Canadiens français, comme nous le demandons pour tous nos autres compatriotes ; et nous devons dire aujourd'hui que certainement, dans un grand nombre de départements, les Canadiens-Français ont été systématiquement écartés, ce à quoi nos ministres ne manqueront sans doute pas, chaque fois qu'ils le pourront, de porter un prompt rémede.

Le temps continue à être doux et beau depuis 7 ou 8 jours et bien qu'un de nos confrères de Montréal annonce que l'hiver est arrivé, nous sommes encore à l'attendre. Les steamer continuent à traverser entre cette ville et Longueuil et Laprairie, et hier le Volcan nous est arrivé venant de Sorel. Remarquons qu'il était le *dix-huit* Décembre. Après cela nous n'osons plus dire que nous avons en Canada des livers de 7 à 8 mois. — Aujourd'hui, nous avons un vrai temps de printemps ; pas de neige ; le ciel est pur et le soleil brillant,

Nous voyons par l'*Ami de la Religion* de Paris que l'Assemblée Nationale a discuté le Budget des cultes, qu'il a fixé pour l'année 1849. L'Administration centrale aura 57,10 francs, le culte catholique recevra un traitement de 376,176 francs et les cultes non-catholiques 14,173 francs. L'Archevêque de Paris continue à avoir un traitement de 40,000 francs.

Le procès pour libelle contre le *Pilat* n'a pu avoir lieu hier, faute d'un nombre suffisant de jurés.

L'Hon. Malcolm Cameron est parti la semaine dernière pour Toronto, d'où il est allé dans l'ouest.

M. E. B., lettre reçue ; c'est fort bien ; une réponse bien-tôt.

M. O. B., billet reçu ; le journal est expédié.

M. D. M., lettre et remise reçues ; nos remerciements. Continuez ; un mot bientôt.

M. M., le tout est parvenu.

Nous trouvons dans l'*Abbeille* de la Nouvelle-Orléans Pannonce qui suit ; vive le pays de la Liberté, de l'Égalité, et de la Fraternité !!!

HABITATION A VENDRE.

E soussigné offre à vendre son habitation établie en suzerie, située sur le Bayou de la Fourche, à 4½ milles de Donaldsonville.

Il ya sur l'habitation environ quatre vingt têtes d'esclaves tous jeunes, mulets, chevaux, bœufs, charrettes en quantité suffisante pour l'exploitation !

Pour les conditions, s'adresser au propriétaire sur l'habitation, ou à Messieurs LAFOREST et SQUIRES, N. Orléans.

DE TOUT UN PEU.

VOLEUR DE GRANDS CHEMINS. — On nous apprend que vendredi matin, lorsque la malle poste de Québec était à la distance de 2 milles de cette ville, un brigand qui était accompagné de quelques autres a décharge un pistolet sur le conducteur de la malle, mais n'a pu le blesser. La malle contenait de £400 à £500. Les voleurs n'ont pu ainsi réussir dans leur tentative.

STEAMER. — Vendredi, il a dû partir de St. Jean un steamer pour Whitehall, à l'occasion de l'ouverture du chemin

de fer de Whitehall à Troy ; la distance entre ces deux villes devra se parcourir en trois heures.

DÉBENTURES. — Au 15 courant, il avait été émis pour £19872 de débentures, il en était rentré pour £112380, il y en avait encore en circulation pour £86,347.

ARTENTEUR. — R. G. Burton, gentilhomme, est nommé Artenteur pour le Bas Canada.

JUGES DE PAIX. — A. T. Voyer, J. Synans, J. Bowker, A. W. Lay, H. D. Hungerford et N. S. Brown, écarts, sont nommés juges de Paix pour le district de Montréal. Sont nommés juges de Paix pour le district de Québec, L. U. Noël, Michel Frenet et Charles Campbell, écarts ; et pour district de Trois Rivières, A. L. Gouin, écarter.

INCENDIE. — La *Gazette de Montréal* d'hier rapporte, que le moulin à moure à la Rivière du Loup (en haut) est devenue la proie des flammes le 11 du courant, la perte est estimée à £2000 ; pas d'assurances. Le moulin appartenait à M. Guy.

FACTORERIE. — La *Gazette de Sherbrooke* dit qu'à la factorerie de laine de Sherbrooke, on fait par jour 200 verges d'étoffe ; ce qui fait 60000 verges par an. On en estime la valeur à £9000. Dix-huit personnes sont employées dans l'établissement, où l'on consomme 60000 livres de laine. Durant l'été, il a été envoyé 8000 verges d'étoffe à Montréal ; le reste a été acheté dans les Townships.

COURSE AU TROT. — Il vient d'y avoir à New-York une course au trot, dans laquelle en courir, le Trustee, a parcouru vingt milles en 49 minutes et 35½ secondes !

ACCIDENT. — Le *Packet* de Bytown rapporte qu'un ouvrier du nom de Pierre Gravelle, vient d'y être tué par la chute d'une pierre. Gravelle travaillait dans la nouvelle Eglise catholique qui est à peine terminée, lorsqu'une pierre, tombant du haut d'un des échafauds, est allée le frapper à la tête et la tué sur le coup. Ses funérailles ont eu lieu le 15 courant.

CONFÉRENCE. — M. Holmes a prêché, dimanche, avec un succès qui l'emporte peut-être sur celui du dimanche précédent. Il s'agissait de démontrer la véracité des livres de Moïse. Dans ce but, la science et les savans ont été mis largement à contribution. Le sujet de cette conférence était les six jours de la création, qu'il a développés jusqu'au quatrième jour, avec une originalité d'élocution et une élévation de pensées qui ont porté la conviction dans tous les esprits.

PROBLÈME. — L'*Abbeille* de Québec propose le problème suivant :

"Dans une chambre quatre coins ; dans chaque coin, un chat ; en face de chaque chat, trois chats ; sur chaque queue de chat, un chat ; combien de chats en tout ?"

Un "ami" répond : "quatre en tout."

PRISONNIERS. — On dit qu'il y a pas moins de 12500 détenus dans les prisons en Irlande.

ETATS-UNIS. — L'année 1847-48 a vu le revenu postal atteindre un chiffre inespéré : il s'est élevé à \$4,471,077. Il y a donc eu, comparativement au dernier exercice, une augmentation de \$25,184, et ce qui n'est pas moins intéressant à constater, ce produit dépasse de \$6,453 la moyenne des neuf années précédentes. Dans le total, les lettres figurent pour \$3,550,304 et les journaux pour \$767,234. D'un autre côté, les dépenses n'ont été que de \$4,198,45, c'est-à-dire de \$300,475 au-dessous de la moyenne des neuf dernières années. En vue de ce progrès, M. Cave Johnson évalue que les recettes de son département pour 1848-49 excéderont les dépenses d'environ quatre cent cinquante mille dollars. Il entre à cette occasion dans les détails déjà connus des divers services maritimes, organisés en tout ou en partie qui doivent être pour la poste la source d'un revenu toujours croissant.

UNE HISTOIRE RENOUVELÉE DE LA PIE VOLÈUSE. — Le *Herald* rapporte le fait suivant qui se serait passé dans une barre d'Ann street. Surprise de ne pas retrouver deux billets de cinq dollars qu'il était certain d'avoir laissés dans le tiroir, le gargon aurait fini par découvrir un trou communiquant à la partie supérieure du comptoir. Ayant alors fait démonter celui-ci, il aurait trouvé neuf souris se prélassant sur un lit de billets de banque plus ou moins rongés, dont la valeur totale ne s'levait pas à moins de \$10. Il a en ainsi le mot de plusieurs défauts successifs qu'il avait été jusqu'à lors impossible d'expliquer. Ces souris nous paraissent trop proches parentes de certains p'tis, pour ne pas être un tant soit peu de la famille des canards.

Courrier.

PETITE ANECDOTE. — Le fait, que nous allons rapporter ci qui est publié par l'*Union franc-comtoise*, a eu lieu à l'occasion de la nomination de Mgr. Dufêtre à l'évêché de Névers. Mgr. Dufêtre avait été choisi, pour l'évêché de Névers, par le ministre des cultes. Louis-Philippe avait même en premier lieu, donné son consentement à cette nomination. Lorsque le ministre vint prendre sa signature, Louis-Philippe lui dit qu'il ne signerait pas, parce que l'abbé Dufêtre était un ami de l'abbé Combolot, que cet abbé Combolot était un légitimiste enrôlé, qui, deux fois, avait failli soulever Marseille, et que l'abbé Dufêtre, puis qu'il était ami de cet abbé, devait un peu lui ressembler ; qu'on ne pouvait donner la mître à un légitimiste !

L'abbé Combolot fut instruit des motifs qui empêchaient la nomination de Mgr. Dufêtre. Il demanda une audience à Louis-Philippe pour l'assurer que l'abbé Dufêtre, quoique son ami, ne s'occupait en aucune sorte de politique.

Louis-Philippe accorda Paudiente, et l'abbé obtint la nomination de l'abbé Dufêtre. La parole vive et brillante du missionnaire frappa Louis-Philippe, et la conversation, de Mgr. Dufêtre, passa à une foule de sujets de haute importance. Vers le milieu de l'entretien, Louis-Philippe lui dit : "Vous êtes missionnaire ; vous parlez la France dans tous les sens, votre ministère vous met en contact avec toutes les classes de la population et avec leurs misères ; vous devez connaître l'opinion publique, les mœurs du peuple et ses tendances ; veuillez me parler en toute franchise, je désire connaître la vérité."

L'abbé Combolot parla à Louis-Philippe selon sa conscience, et le tableau qu'il lui fit de la France n'était pas propre à réjouir le prince.

Louis-Philippe ne parut pas ému des paroles de M. Combolot. Il lui dit seulement : "J'étais bien renseigné sur la position et les tendances de l'esprit public. Vous dites, vous, M. l'abbé, que nous marchons à une désorganisation sociale. Ce mot n'est pas suffisant : Nous marchons à l'ANTROPOLOGIE, et il n'est plus temps de l'empêcher. Souvenez-vous de ce mot, M. l'abbé ; vous en verrez probablement la réalisation."

UN AVOCAT. — Un jour certain avocat, porteur de moustaches, plaiderait. Tout-à-coup il s'arrêta :

— Avocat barbu, lui dit M. le premier président, si vous

avez dans vos pièces autant de bonnes raisons que de poils au menton, vous seriez moins embarrassé.

C'était rancune de vieillard chauve. Aujourd'hui le plaisir aurait besoin d'un pareil tonnerre. Mais la cour de cassation y perdrat ses arrêts.

UN CLIENT. — M. L. descendait hier des assises, il paraissait préoccupé. Nous l'abordâmes.

— Cher maître, lui dit l'*Intime*, d'où vous vient aujourd'hui cet air sombre et sévère ?

— Vous me voyez désole. Un de mes clients, voleur de profession, vient d'être